



Le compagnonnage-théâtre est un dispositif original d'emploi et de formation qui a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle de jeunes comédiens.

Embauchés en contrat de professionnalisation, ils sont employés dans des productions artistiques de compagnies de théâtre professionnelles réunies au sein d'un groupement d'employeurs.

Ils bénéficient d'une formation complémentaire en alternance à tous les aspects du métier de comédien.

RECRUTEMENT DES COMEDIENNES ET COMEDIENS DU GEIQ THÉÂTRE COMPAGNONNAGE 2019-2021

Nous avons reculé de quelques mois l'âge limite supérieur (cf. ci-dessous)

LE G.E.I.Q. THEATRE-COMPAGNONNAGE recrute des comédiennes et comédiens pour un contrat de professionnalisation à partir de septembre 2019.

- contrat en alternance à temps plein de deux ans
- deux tiers du temps en emploi, un tiers du temps en formation complémentaire au métier de comédien
- rémunération au SMIC

Formulaire d'inscription en ligne sur www.compagnonnage-theatre.org

Pré-requis

- avoir entre 20 ans au 01/09/2019 et **28 ans au 01/01/2019**. Pas de dérogation sur l'âge des candidats.
- avoir au moins deux ans de formation initiale (ateliers, conservatoires, théâtre universitaire, cours privés) ou avoir une expérience professionnelle ou semi professionnelle du théâtre d'au moins deux ans.

Conditions du 1^{er} tour

Le matin: une scène **dialoguée** de 3 à 6 mn., avec réplique, extraite d'un texte de théâtre au choix, issu du répertoire classique ou contemporain, français ou étranger.

La scène est jouée devant le jury, en présence des autres candidats et de leurs répliques.

L'après- midi 20 à 30 mn par candidat, seul avec les membres du jury :

- Temps 1, parcours libre d'une durée de 5 à 8 mn **A PARTIR** d'un texte non théâtral avec: musique, chant, chorégraphie, collages d'autres textes, articles de journaux, etc.
- Temps 2, l'échange: déchiffrage d'une scène proposée par le jury
- Temps 3, la discussion : pour finir, une discussion sur les travaux présentés le matin et l'après-midi.

Contraintes

- Les deux temps de présentation devront permettre au candidat de choisir un texte d'un auteur **ET** un texte d'une autrice.

PAR EXEMPLE :

- le matin, une scène dialoguée de *Phèdre* de Sarah Kane (autrice) et l'après- midi, un parcours libre à partir de *Sur la lecture* de Proust (auteur);
 - le matin, une scène dialoguée de *Caligula* d'Albert Camus (auteur); et l'après- midi, parcours libre à partir de *Nantes* de Barbara (autrice) ;
 - le matin, une scène de *Les Histrions* de Marion Aubert (autrice) et l'après-midi, parcours libre d'après *Crimes et châtiments* de Dostoïevski (auteur);
 - le matin, une scène de *Dom Juan* de Molière (auteur); et l'après-midi un parcours libre d'après *Les Flagellantes* de Marina Tsvetaïeva (autrice);
- Etc.....

- Les candidat.e.s devront être techniquement autonomes (petit matériel de diffusion son ou autre)

Frais d'audition: le jour de votre convocation au 1^{er} tour, il vous faudra venir avec un chèque de 20€ à l'ordre de ASSOCIATION COMPAGNONNAGE.

Les réponses au 1^{er} tour

Les candidat.e.s retenu.e.s pour le 2^e tour à l'unanimité du jury le sauront le jour-même.

Les candidat.e.s qui à l'unanimité du jury ne sont pas retenu.e.s pour le 2^e tour le sauront le jour même.

Les autres candidat.e.s recevront une réponse ultérieurement.